

HABILITATION - INTERVENTION D'ORDRE NON ELECTRIQUE - BS/BE MANOEUVRE



AMIENS
74 rue de Poulainville
CS 50024
80084 Amiens Cedex 2
03 22 54 64 00

BEAUVAIS
6 avenue Paul-Henri Spaak
60000 Beauvais
03 44 12 37 80

CHAUNY
116 rue André Ternynck
02300 Chauny
03 23 40 23 30

COMPIÈGNE
87 avenue de la Mare Gessart
ZAC du Bois de Plaisance
60280 Venette
03 44 20 70 10

FRIVILLE
Rue Émile Zola
BP 60094
80534 Friville Escarbotin
03 22 60 20 20

ST-QUENTIN
Z.A. La Vallée
114 rue de la Chaussée Romaine
02100 St-Quentin
03 23 06 28 88

SENLIS
1 avenue Eugène Gazeau
60300 Senlis
03 44 63 81 63

SOISSONS
161 rue des Grands Près
02200 Billy sur Aisne
03 23 75 65 75



DATES

Friville le 18/03/2019
Beauvais le 25/03/2019
Amiens le 01/04/2019
Saint-Quentin le 08/04/2019
Compiègne le 23/04/2019



DURÉE

2 jours



VALIDATION

- Attestation de formation,
- Avis et recommandation du titre d'habilitation électrique après formation

Retrouvez le code CPF de cette formation sous ce lien (en bas de programme, rubrique "bilibilité ...")

Les codes CPF sont uniques et nationaux pour chaque branche professionnelle
Les codes CPF sont propres à la région Picardie

OBJECTIFS

- Acquérir une bonne connaissance de la réglementation en matière de sécurité électrique afin d'analyser les risques
- Exécuter en toute sécurité les opérations d'ordre non électriques confiées
- Être capable d'exécuter les interventions de remplacement, de raccordement et des manœuvres en toute sécurité et conformément à la nouvelle réglementation

PUBLIC

Personnel non électricien devant opérer dans des zones à risques électriques, effectuer des manœuvres (ex : disjoncteur BT) et interventions des remplacements ou raccordements simples

PRÉ-REQUIS

Posséder des connaissances élémentaires en électricité ou aura suivi au préalable une formation à l'électricité adaptée à son poste de travail

PROGRAMME

La norme NF C 18_510

- Les 4 décrets 2011, les changements importants
- Les nouveaux titres d'habilitation
- Domaine de tension

Les grandeurs physiques élémentaires

Les effets du courant sur le corps humain

- Statistiques
- Les risques encourus, phénomène d'électrisation, électrocution
- Principaux effets du courant, la secousse, la contraction, la téτανisation musculaire et la fibrillation cardiaque, les brûlures
- Analyse des mesures des risques, les contacts directs et indirects.

Les zones à risques électriques



COÛTS

T/pers./jour

- Zones d'environnements, de voisinage...

Les niveaux d'habilitation

- Principe de l'habilitation électrique, Code pénal, la gradation dans la gravité, les responsabilités, évaluation du besoin initial, suivi de l'habilitation, maintien et recyclage
- Les titres d'habilitation, les domaines de tension

Les documents applicables

Les moyens de protection

- Equipement individuel et collectif

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

Applications pratiques

- Identifier les matériels électriques objets des manœuvres ; identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés ; réaliser des manœuvres dans les domaines de tension BT et TBT
- . Identifier le chargé d'exploitation électrique ou de consignation et échanger les informations nécessaires, respecter les instructions données ; rendre compte de son activité
- . Respecter et faire respecter les instructions de sécurité ; analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- . Réaliser la mise hors et sous tension pour son propre compte et effectuer la vérification d'absence de tension (VAT)
- Délimiter et signaler la zone d'intervention ; préparer, organiser et mettre en œuvre les règles de sécurité lors d'une intervention de remplacement, d'un fusible, d'une lampe..., lors d'une intervention de raccordement hors tension ; analyser les risques

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.
- Évaluation des connaissances théoriques et pratiques, conformément à la norme NF C18-510

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, et de mise en situation
- La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expériences dans leur domaine de compétences